

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**  
**DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 25 AOUT 2023**

*Le vingt-cinq août deux mille vingt-trois,*

*Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy DECELLE, Maire de la Commune.*

*Date de convocation du Conseil Municipal : 18/08/2023*

**Présent(e)(s)** : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, BOULLAULT Angèle, CHABOT Jean-Michel, CHAIGNAUD Éric, COUSSEAU Stéphanie, BARBOT Jean-Pierre, BOIBELET AVRIL Elsa, DÉNOUE Joël, MOUNIER Marlène, COUSSEAU Hervé, NEBOUT Franck et TEXIER Isabelle.

**Pouvoir(s)** : BEULZ Loïc à BOULLAULT Angèle, CADORET Anita à CHAIGNAUD Éric. MARTY Didier à VERGNION Philippe

**Excusées** : LASNIER Isabelle et CATINOT Isabelle

**Absente** : MEIGNEIN Christine

**Nombre de conseillers** : - En exercice : 19 - Présents : 13 - Votants : 16

**Secrétaire de séance** : Philippe VERGNION

**Résumé des décisions prises**

- Report de l'approbation du compte rendu du 16/06/2023 (non envoyé).
- Le Conseil prend acte du rapport du Maire relatif aux décisions prises par délégations du Conseil.
- Report de la délibération sur le processus d'accélération des énergies renouvelables. En attente de la consultation du public.
- Suppression de l'ordre du jour de la délibération de la révision de la taxe d'aménagement suite à la mise en place du PLU car la délibération du 08 juillet 2016 reste applicable malgré la mise en place du PLU.
- Rejet à l'unanimité pour assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.
- Approbation à l'unanimité pour passer une convention de services avec le Centre de Gestion de la FPT de la Charente.
- Approbation, à l'unanimité, pour la création d'un budget annexe du lotissement de Bellevue.

- Approbation à l'unanimité de virements de crédits en dépenses d'investissement pour un total de de 100 000 €
- Questions et information diverses :
  - Abandon du projet SOLIHA :  
Le coût des investissements ne permettraient pas d'amortissement, même à long terme.
  - Eglise de Mainfonds :  
La DRAC avait exigé que la commune, avant de réaliser les travaux de rénovation du clocher qu'elle souhaitait exécuter, fasse réaliser un diagnostic complet de l'église par un cabinet spécialisé.  
Le cabinet d'architectes a chiffré les travaux nécessaires à la restauration de l'église de Mainfonds à 3 393 000 € HT dont 20 000 HT d'études complémentaires et 1 695 000 € HT pour les seuls travaux prioritaires indispensables.  
Les services de la DRAC, après rencontre sur les lieux avec le cabinet, l'architecte départemental des Bâtiments de France et la mairie, ont demandé, par mesure de sécurité, la fermeture totale de l'édifice dans l'attente de recherche de financements pour les travaux.  
Durant cette fermeture, les paroissiens devront utiliser l'une des trois autres églises de la commune.  
Un avis sera distribué aux habitants de Mainfonds.
  - Aménagement du bourg de Jurignac :  
Présentation des possibilités d'achat de terrain et de vente de bâtiments dans le bourg. Le sujet sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil.
  - Logement d'Aubeville :  
Les travaux de rénovation du logement communal du 7 La Croix Blanche à Aubeville sont achevés pour un montant global de 40 000 € TTC (TVA à 10%)

En Mairie le 1<sup>er</sup> septembre 2023,  
Le Maire, Guy DECELLE

